LACASSE-MONFORT sprl
Bureau d'études

CLDR 6
Présentation des projets en vue d'une pré-priorisation

20 février 2024

CATALOGUE PRÉSENTÉ : ÉLABORATION

1. Compilation par la FRW de la liste des projets issus de l'ensemble des consultations citoyennes et de la CLDR depuis 2019
2. GT thématiques de la CLDR en mars-avril 2023 afin d'organiser et choisir une liste pertinente et faisable (tri)
3. Travail du Collège pour affiner le catalogue et réunion de travail du 20 juin 2023 (Collège, administration communale, FRW et JML)
4. CDLR 4 (5 juillet 2023) : validation d'un premier catalogue
5. Consultations diverses (automne 2023) effectuées par la FRW : CCCA, Producteurs locaux, Jeunesses, 3 Comités de village de Goé
6. Réunion technique avec le Collège et l'Administration communale (8/12/2023)
7. AUJOURD'HUI : prendre connaissance des FP pour pouvoir les pré prioriser

M ou I

1. Titre

Description

<u>Etapes suivantes :</u>

✓ _____

Financements possible par le Développement Rural :

(à confirmer par le SPW rencontre prévue le 13/03)

	Type de projet à conventionner	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
1	Bâtiments de services Mobilité douce	80 %	850.000 €	680.000 €
2	Espaces publics dédiés à la convivialité Espaces partagés	80 %	500.000 €	400.000 €
3	Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80 %	500.000 €	400.000 €
4	Logement Energie Atelier rural - Economie	60%	850.000 €	510.000 €
5	Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux des type 2 et 3	60%	500.000 €	300.000 €
6	Acquisition de terrain bâti	60%	500.000 €	300.000 €
7	Acquisition de terrain nu	60%	250.000 €	150.000 €
8	Prestations en termes de recherche, de stratégie et de prospective relative au milieu rural Prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rural	80 %	250.000 €	200.000 €

M

1. Aménagement d'un espace de convivialité à l'arboretum de Coingsoux

Le projet consiste à installer différents aménagements à l'arboretum de Coingsoux, au sud du village de Goé. Il s'agit d'y permettre l'installation (temporaire) du chapiteau de la Jeunesse, et de façon plus permanente d'un espace barbecue, avec point d'eau et d'électricité. Quelques bancs et tables ainsi que 2 ou 3 jeux pour les plus petits complètent ces aménagements. L'accessibilité de cet espace est sécurisée (notamment par rapport aux véhicules motorisés via un sens unique).

- Proposé lors de la rencontre avec les jeunesses de Goé

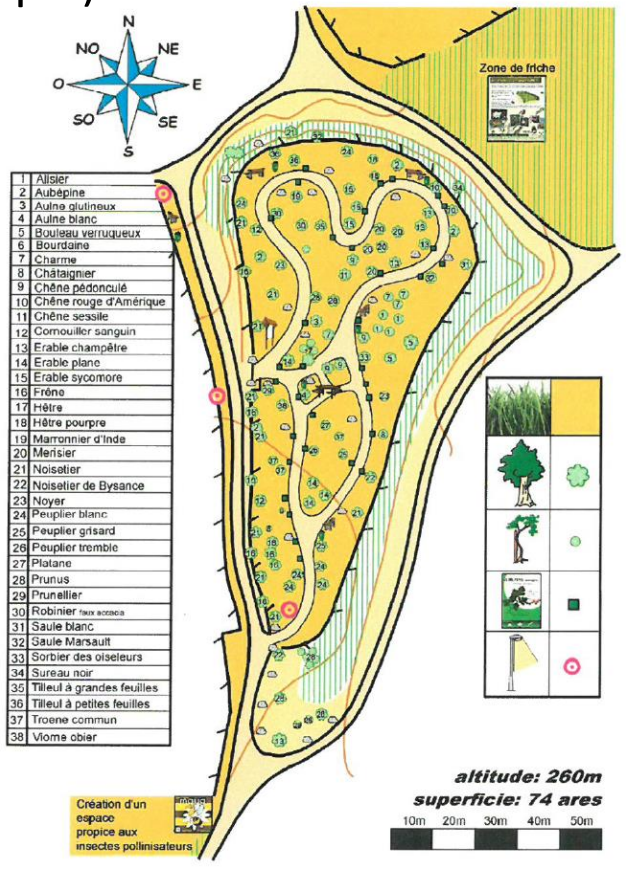

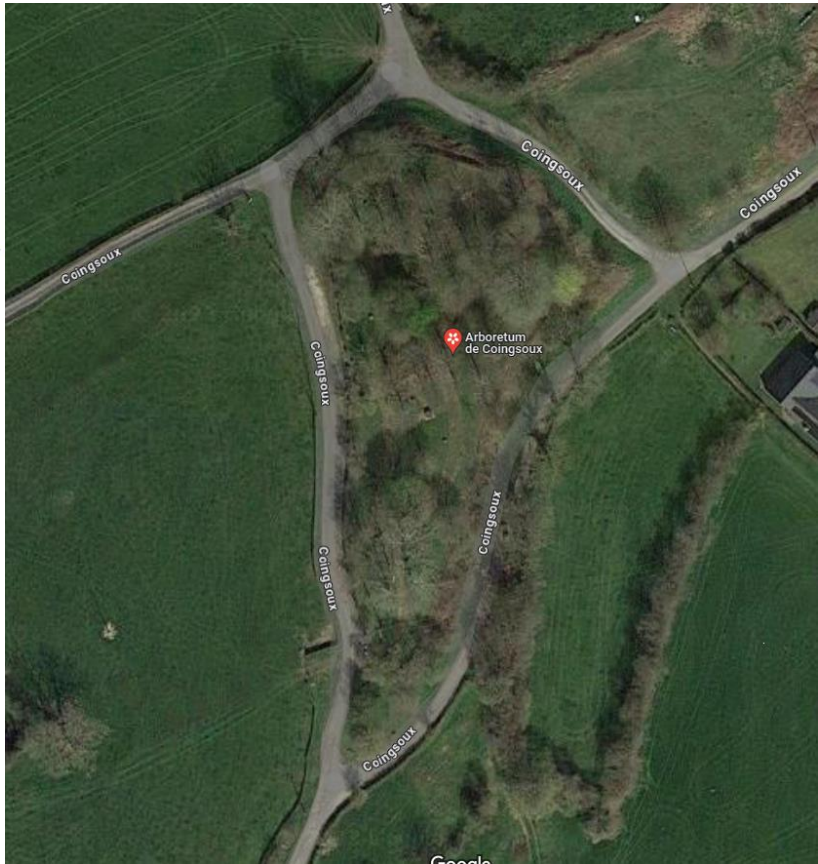

<u>Etapes suivantes :</u>

- ✓ Préciser les aménagements avec les habitants de Goé

M

1. Aménagement d'un espace de convivialité à l'arboretum de Coingsoux

NEW

Fiche projet

- Zone agricole
- Propriété communale

<u>Financements :</u>

✓ DR catégories 2 – 3 (convivialité – biodiversité) : 80% de max 500.000 €

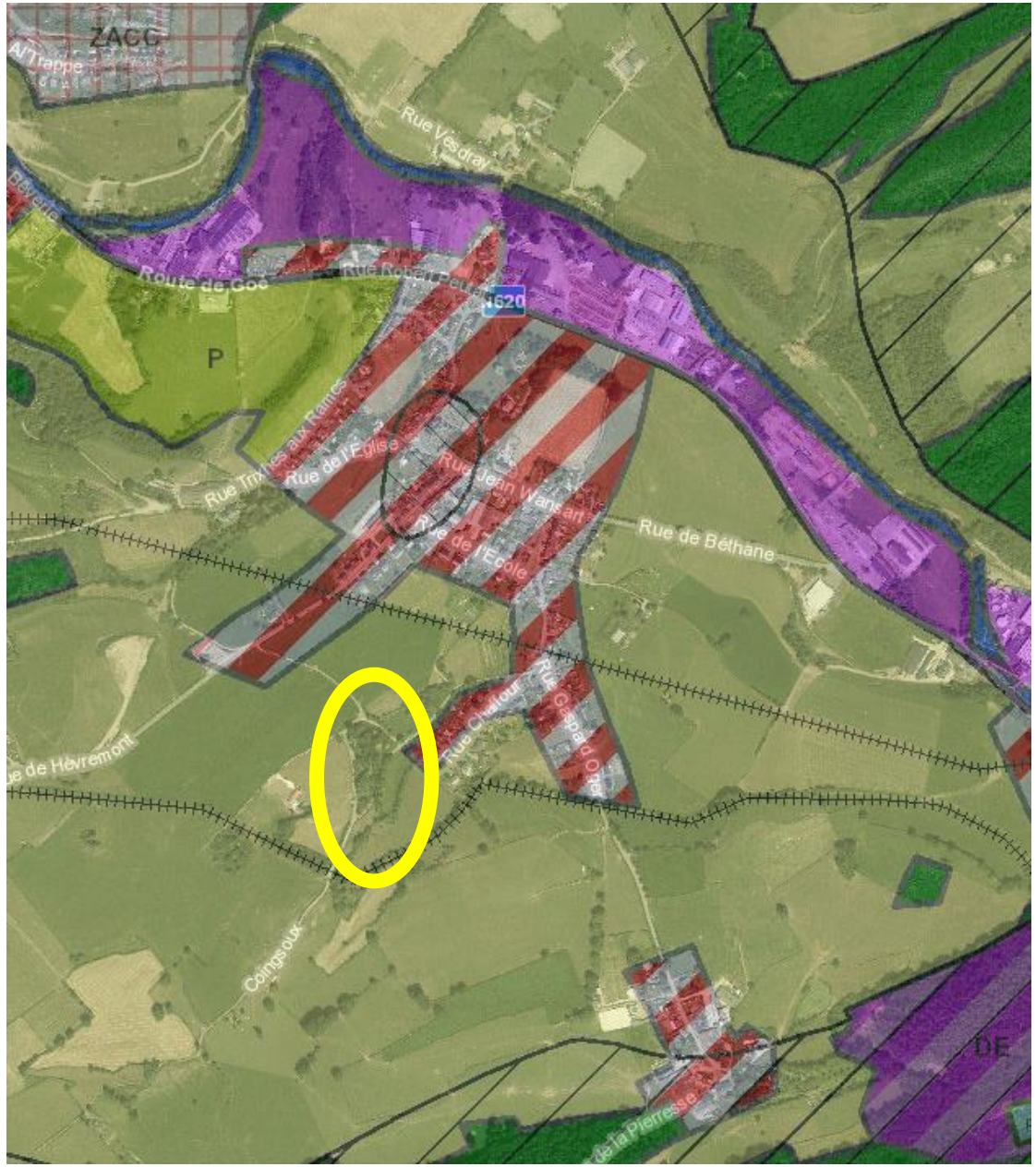

M

2. Aménagement des entrées de villages

Le projet consiste à marquer les entrées de villages afin d'identifier facilement le village, et d'embellir et de sécuriser leurs entrées. Les 4 villages concernées sont Dolhain, Bilstain, Goé et Hèvremont.

Quelques thèmes pour les aménagements sont proposés.

- Bilstain : pays de Herve et bocage, ruralité, agriculture
- Dolhain : vallée de la Vesdre, industrie lainière, métallurgie
- Goé : Ardenne liégeoise forestière, scierie, agroalimentaire
- Hèvremont : Ardenne liégeoise agricole, ruralité, agriculture

2. Aménagement des entrées de villages

Etapes suivantes :

- ✓ Préciser les localisations avec la CLDR (si lot 1)
- ✓ Demander aux habitants des villages où ils se sentent le plus en insécurité (si lot 1)
- ✓ partir a priori des entrées d'agglomérations :

- ✓ Préciser chaque aménagement

Financements :

- ✓ DR catégorie 5 : 60% de max 500.000 €

M

3. Création d'une maison multiservices dite « de la transition »

Il s'agit de créer une maison de la transition afin de réunir et développer toute une série de services et projets, portée par la Maison intergénérationnelle « L'AMI » (mais détruite lors des inondations de 2021), et le CPAS, en particulier le PCS (ne disposant pas d'infrastructure propre). Cette maison sert aussi de local de rencontre aux associations. Le bâtiment est donc utilisé en synergie par le CPAS, la Ville, le PCS, le monde associatif et les citoyens.

Les besoins actuels non localisés sont les suivants : Repair café, actions du PCS, actions de L'AMI (Tricot'Papote pour la couture, aide aux devoirs, accueil de jeunes, ateliers Do It Yourself, alphabétisation, Give box, ateliers récréatifs).

Les nouveaux besoins déjà identifiés sont les suivants : donnerie (vêtements et mobilier), local pour un Système d'Echange Local, magasin de seconde main, local de rencontre pour les associations.

M

3. Création d'une maison multiservices dite « de la transition »

Etapes suivantes :

- ✓ Plans du bâtiments
- ✓ Préciser un maximum de besoins
- ✓ Préciser chaque aménagement/affectation (la question d'un logement aux étages est en réflexion)

Le bâtiment appartient au CPAS et occupé par celui-ci donc il faudra prévoir une emphytéose vis à vis de la Commune ou une acquisition par la Commune.

En attente du déménagement du CPAS vers la nouvelle AC -> Lot 2

Financements :

- ✓ DR catégorie 1 (services) : 80% de max 850.000 €
- ✓ DR catégorie 4 (logement) : 60% de max 850.000 €
- ✓ DR catégorie 6 (acquisition terrain bâti) : 60% de max 500.000 €

M

4. Aménagement du cœur de village de Bilstain

Le projet consiste à aménager le centre du village de Bilstain en réhabilitant le chemin entourant l'église Saint-Roch et en englobant tous les services et commerces situés à proximité afin de renforcer la convivialité. Il s'agit donc d'améliorer les abords de l'église, de l'école (en cours en 2024), de la salle de la Jeunesse et jusqu'au carrefour entre les voiries Neupré et Chemin du Vieux Moulin, servant de départ de promenade.

L'aménagement de ce cœur de village permet de renforcer son esthétisme, de valoriser le patrimoine bâti et de manière complémentaire de sécuriser les rues. Ainsi le périmètre est étendu à la rue Chenay/Grande Terre à laquelle un tronçon de trottoir manque : mobilité douce).

<u>Etapes suivantes :</u>

Consultation des habitants pour :

- ✓ Définir le périmètre d'intervention si lot 1
- ✓ Préciser les besoins/aménagements : quels éléments doivent être particulièrement améliorés, quels sont les particularités à prendre en compte pour Bilstain ?

4. Aménagement du cœur de village de Bilstain

Le prochain PIC (plan d'investissement communal) a lieu de 2025 à 2027, la commune s'est engagée vis-à-vis de l'AIDE à réaliser l'égouttage de la rue du Village en 2026 - > LOT 1

<u>Financements :</u>

DR catégorie 2 (espaces publics - convivvialité et espaces partagés)

80% de max 500,000 €

Lien avec les entrées de village

M

5. Création d'une maison de village à Goé

Le projet consiste à acquérir et/ou aménager - construire une maison de village à Goé pouvant accueillir les activités villageoises.

Projet Prioritaire pour le Collège

<u>Financements :</u>

DR catégorie 1 (Maison de Village)

80% de max 850.000 €

5. Création d'une maison de village à Goé

Etapes suivantes :

- ✓ Consultation des habitants pour confirmer le maintien du projet
- ✓ Besoins à définir : liste des activités « actuelles » (à la Rochette, RFC Goé, autre ?) ; liste des activités envisagées en imaginant le projet fini, liste des manifestations et événements ? Evénements privés possibles ou non ? etc… Aménagement global à réfléchir en tenant compte de l'accessibilité
- ✓ Aménagements intérieurs à définir : une grande salle avec bar, cuisine collective, 1 à 2 salles de réunions pour certaines activités et rencontres associatives. Des sanitaires et des réserves (stockage de matériel) ?
- ✓ Aménagements extérieurs à définir : BBQ, pétanque, espace jeux… ?
- ✓ Quid de la gestion ? (Nouveau comité ?, …)

M

6. Aménagement de la salle d'Hèvremont en maison de village

Etapes suivantes :

- ✓ Consultation des « Jeunesse » pour confirmer le maintien du projet
- ✓ Plans du bâtiments

Financements :

- ✓ DR catégories 2 – 3 (convivialité – biodiversité) : 80% de max 500.000 €
- ✓ Nécessité d'une emphythéose au profit de la Commune (15 ans)
- ✓ Fiche d'opportunité -> lot 3 ?

7. 8. et 9. Création d'espaces de convivialité sur les berges de la Vesdre

Le projet consiste à réaménager une partie des berges de la Vesdre, détruites lors des inondations de 2021. Trois sites ont été identifiés -> 3 Fiches projet :

Site 1 : en face de la Bèverie

Site 2 : quartier du Vieux Moulin

Site 3 : Quai des Religieuses (en orange au sud-est : la Vesdrienne)

Quelques aménagements ont été proposés :

- Plantations et cheminements
- Aménagements de convivialité
- Aménagements de biodiversité
- Parcours VITA
- Pumptrack

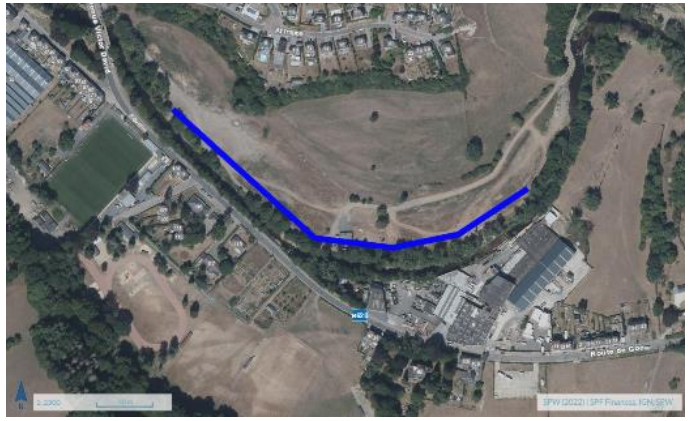

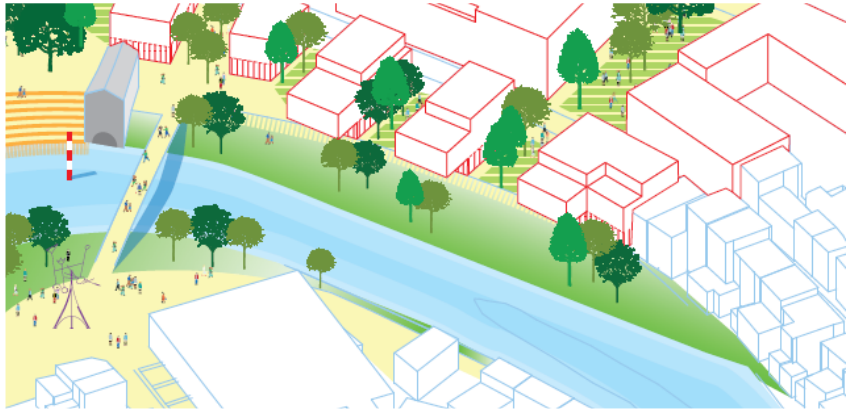

Site 1 : en face de la Bèverie

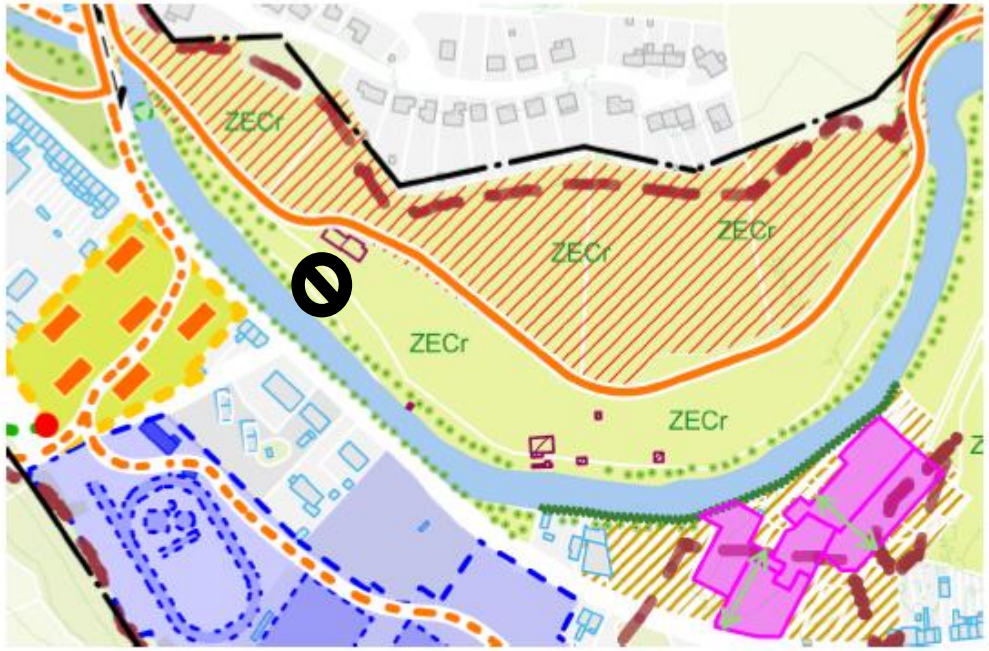

Développement quartier durable : ZECr = Zone d'Extension de Crue

- En vert : zone à ne pas minéraliser : berges à replanter
- En orange : vélo route
- En bordeaux : bâti problématique

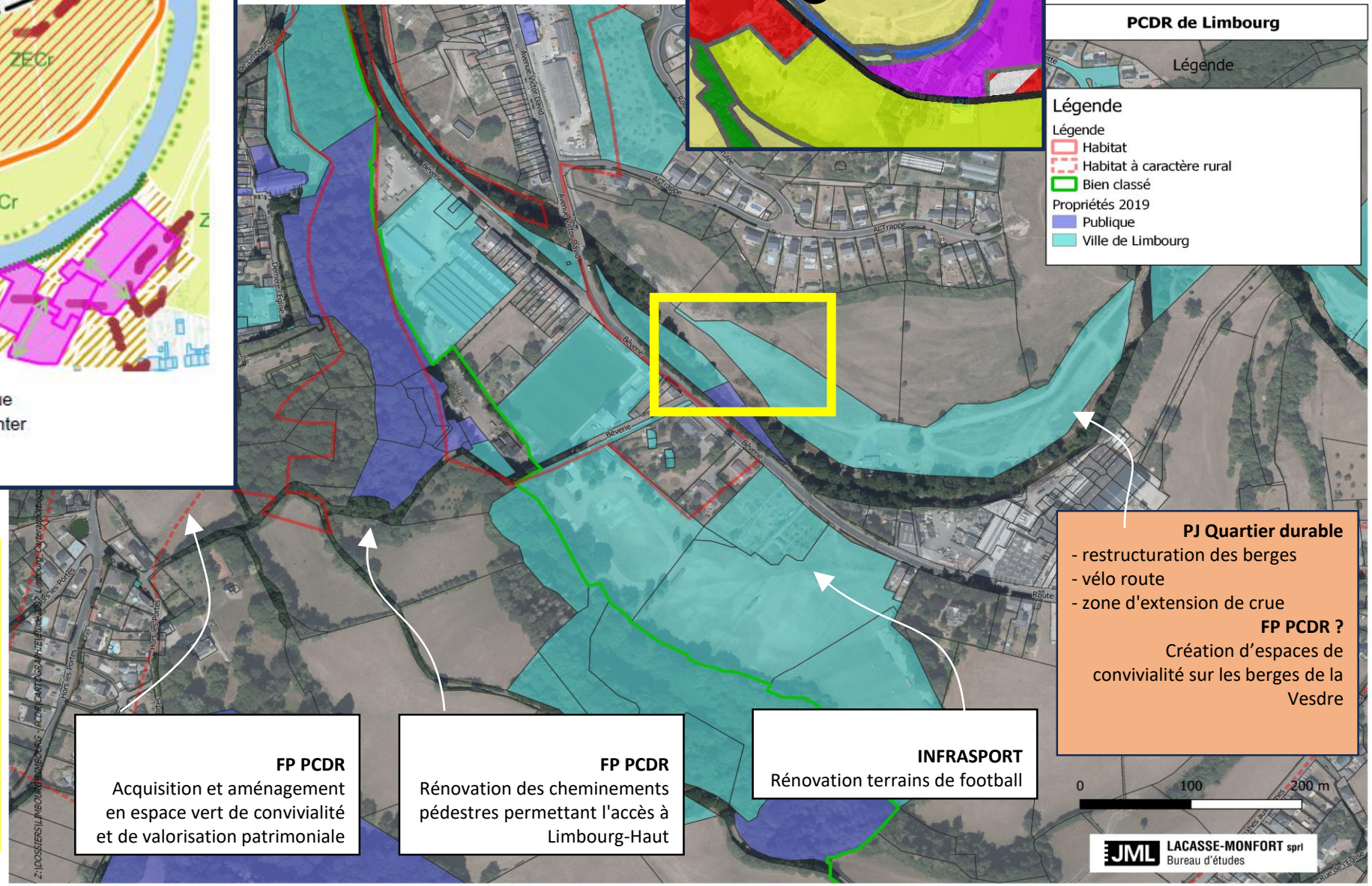

FP PCDR
Acquisition et aménagement en espace vert de convivialité et de valorisation patrimoniale

FP PCDR
Rénovation des cheminements pédestres permettant l'accès à Limbourg-Haut

INFRASPORT
Rénovation terrains de football

PJ Quartier durable
- restructuration des berges
- vélo route
- zone d'extension de crue

FP PCDR ?
Création d'espaces de convivialité sur les berges de la Vesdre

Site 2 : quartier du Vieux Moulin

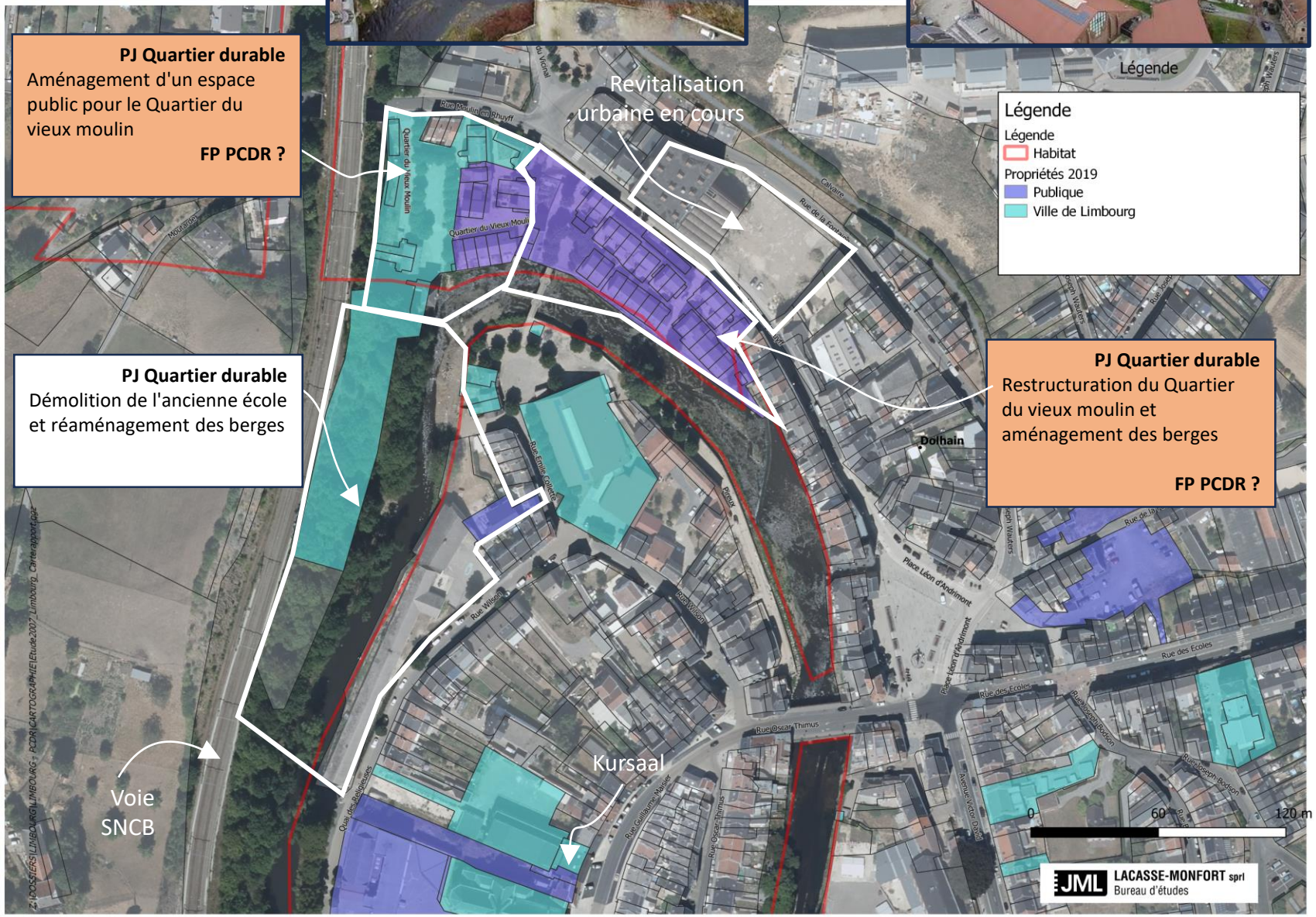

Site 3 : Quai des Religieuses

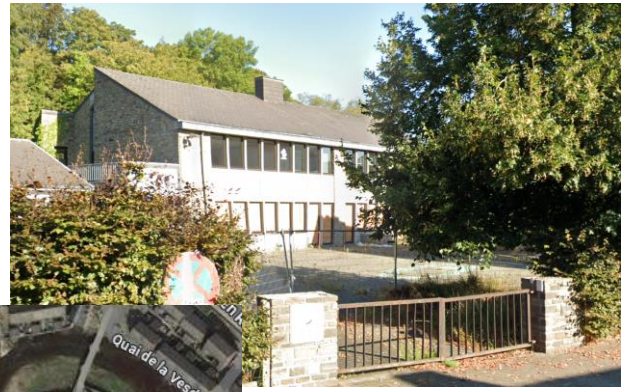

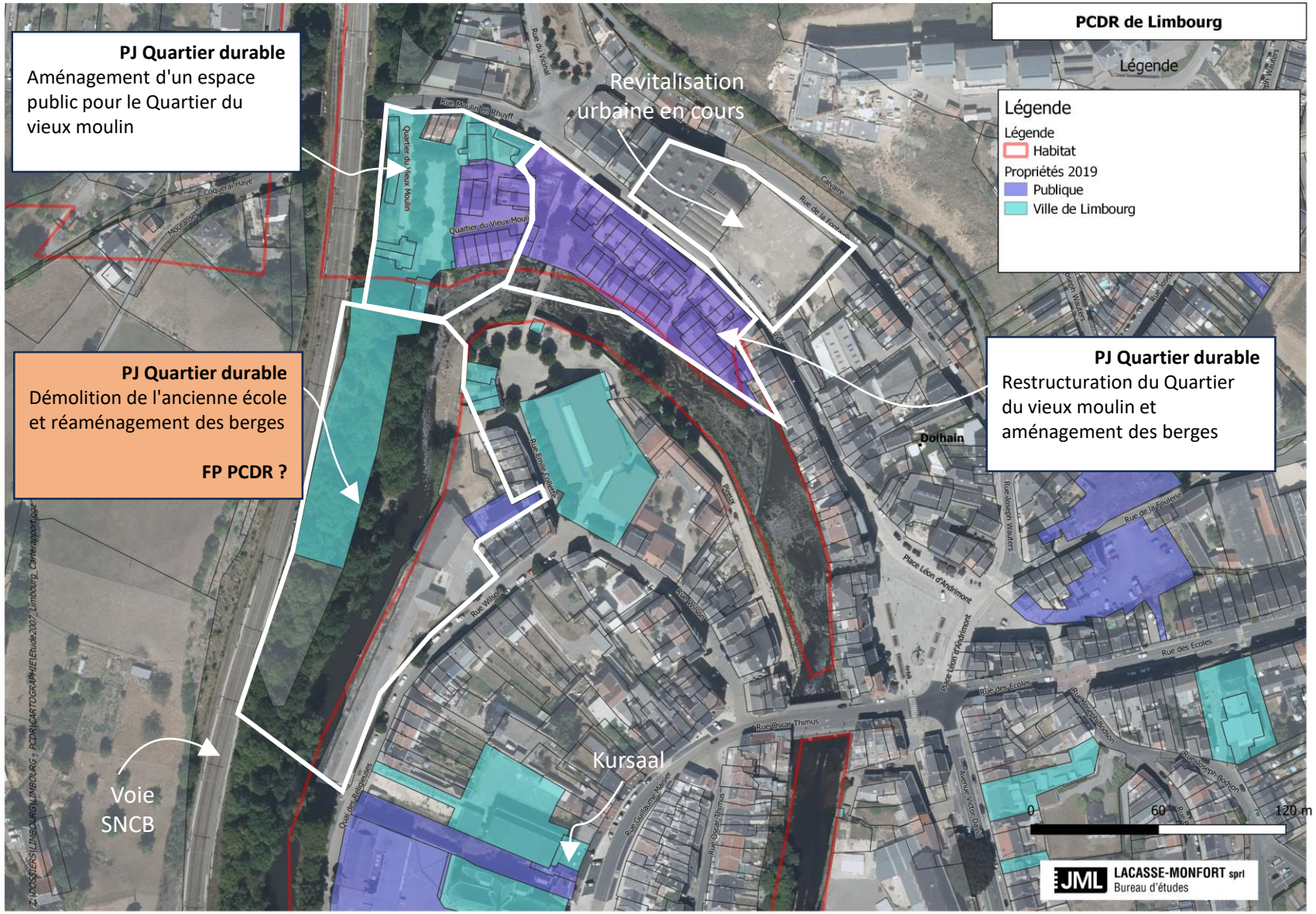

Site 4 : Zone Vesdray

7. 8. et 9. Création d'espaces de convivialité sur les berges de la Vesdre

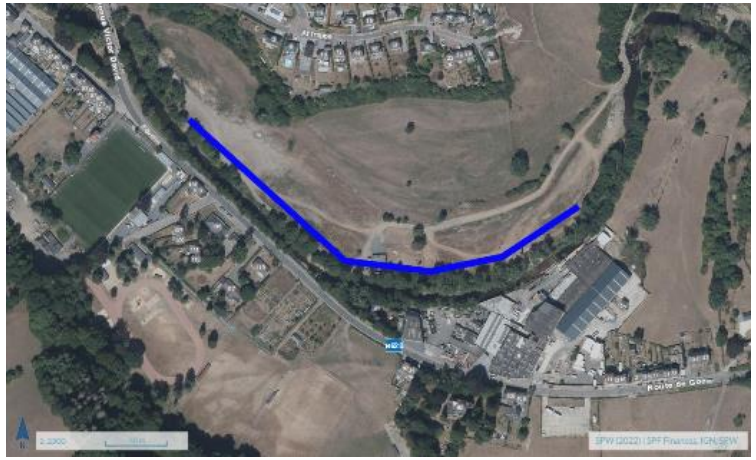

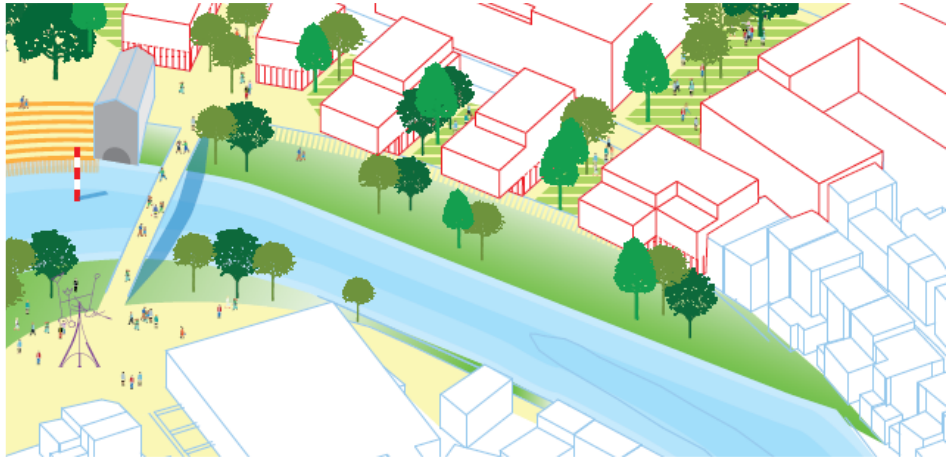

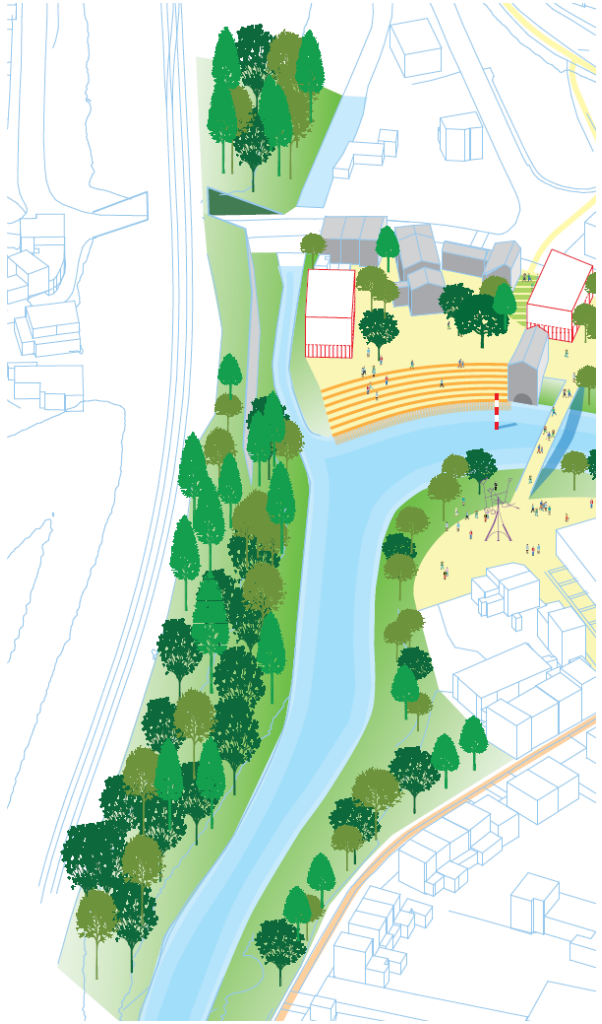

Etapes suivantes :

- ✓ Quels sont les besoins identifiés en termes de convivialité et de mobilité sur chacun de ces sites ?
- ✓ Définir les aménagements avec les Jeunes et les habitants de Dolhain selon la priorité donnée (lots)
- ✓ Retirer le projet du pumptrack de cette fiche ? Nouvelle fiche ? Trouver une localisation ?

Financements :

- ✓ DR catégories 2 – 3 (convivialité – biodiversité) : 80% de max 500.000 €

9. Mise en valeur des sentiers en vue de la création d'un réseau de liaisons piétonnes intra et inter-villageoises

Le projet consiste à mieux valoriser les chemins, touristiques ou non, permettant de relier les différents quartiers et villages entre eux. Le chemin intercommunal des échaliers présente des tronçons intéressants à cet égard. Le réseau existe, il s'agit de vérifier l'état des sentiers et des différents passages.

Certaines liaisons sont identifiées.

Il s'agit de (faire) respecter les servitudes existantes et d'identifier les litiges éventuels afin de trouver des solutions.

Concernant l'entretien, un système de parrainage des sentiers est mis en place, via la création d'un groupe de travail. Des opérations de sensibilisation sont envisagées. Il s'agit donc de motiver de nouveaux bénévoles et de renforcer la communication existante, notamment dans le bulletin communal (InforLimbourg).

<u>Etapes suivantes :</u>

- ✓ Mettre en place le GT « sentiers »
- ✓ Identifier les liaisons
- ✓ Préciser les aménagements
- ✓ Sensibiliser les futurs parrains

M

10. Création d'un réseau de mobilité active sur l'ensemble du territoire communal

Le projet consiste à relier les 5 principaux villages entre eux, vers les communes voisines via ou la zone économique des Plenesses. Le projet sera structuré autour de la Vesdrienne qui constituera la colonne vertébrale du réseau de voie lente de la Commune. La proposition prévoit de créer un réseau continu et si possible en site propre de mobilité active (vélo, piéton, trottinette…). Le réseau répond aux exigences, notamment régionales, de sécurité (site propre), confort (accessibilité PMR) et rapidité (chemin le plus court).

6 tronçons :

1 Gare de Dolhain – Limbourg Haut
2 Gare de Dolhain – Bilstain (vers les Plenesses)
3 Bilstain – Vesdrienne
4 Hèvremont – Limbourg
5 Goé – Vesdrienne
6 Goé – Hèvremont

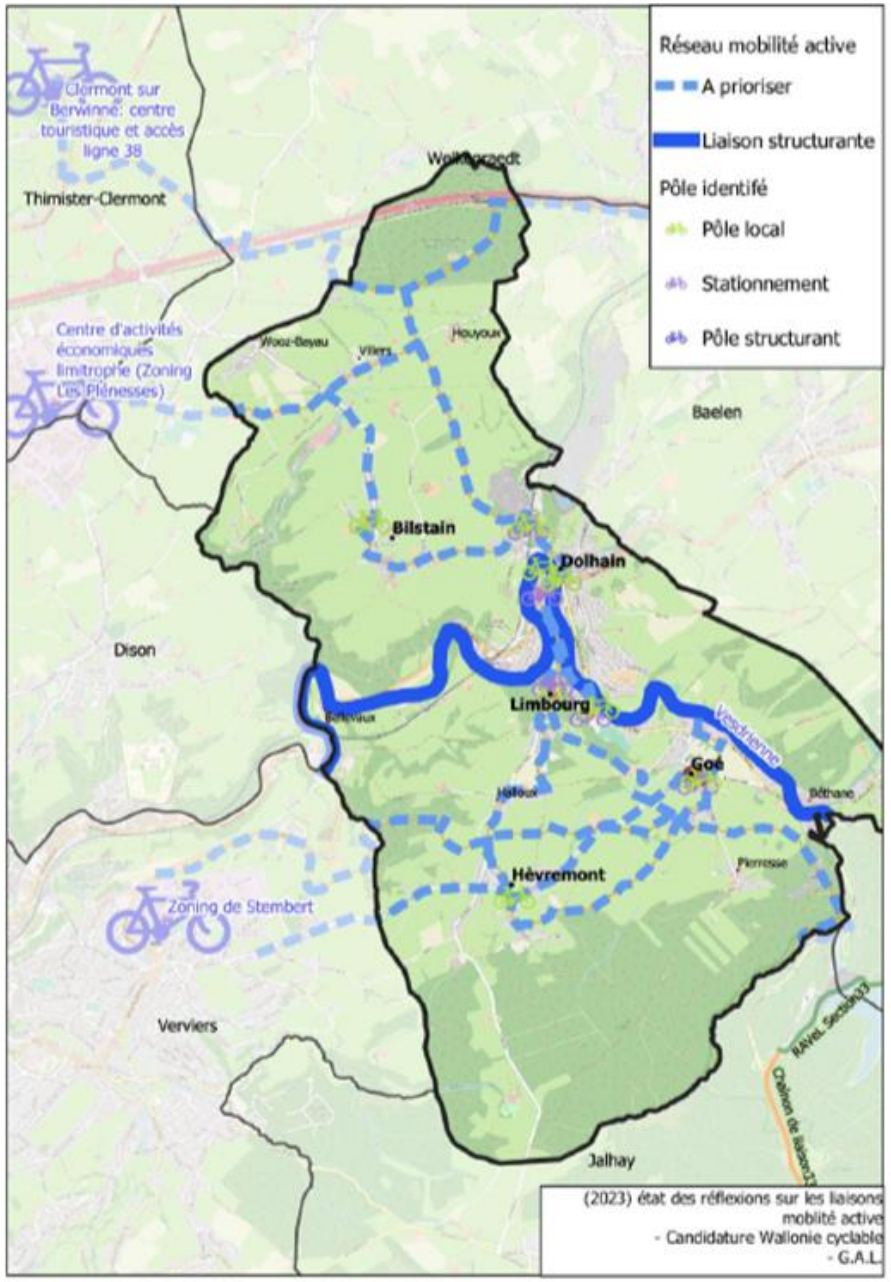

M

10. Création d'un réseau de mobilité active sur l'ensemble du territoire communal

Etapes suivantes :

- ✓ Hiérarchisation des liaisons en vue de prioriser les investissements
- ✓ Précision des tracés avec la Commune

Financements :

- ✓ DR catégories 1 (Mobilité douce) : 80% de max 850.000 €
- ✓ Prévoir 6 fiches projet différentes ?
- ✓ Info pour des aménagements sur voiries régionales
- ✓ Info pour des aménagements de type « suggérés »

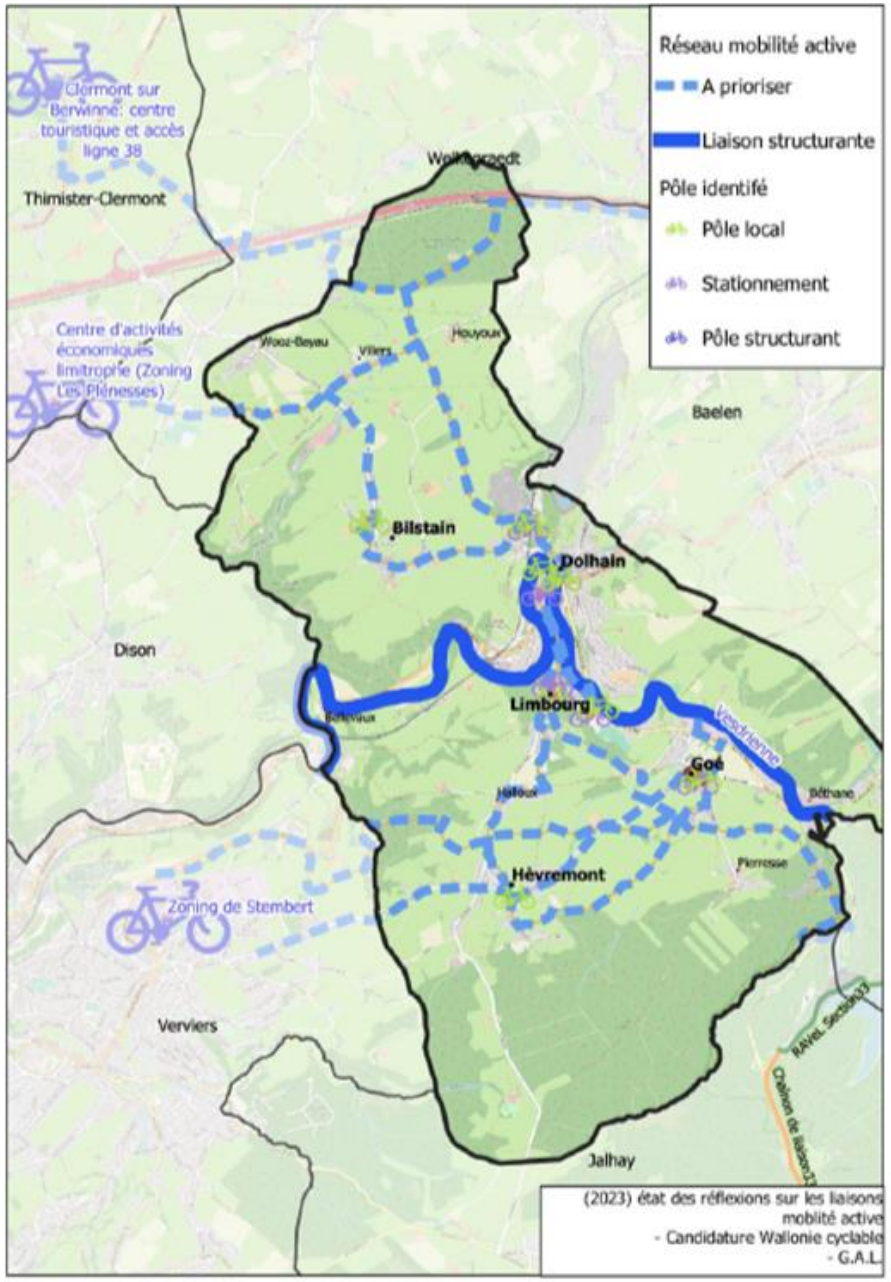

M

11. Encouragement de l'usage du vélo, notamment électrique

Il s'agit de placer des bornes de recharges et des parkings sécurisés aux endroits stratégiques : centre des villages, équipements communautaires, arrêts de bus, gare, équipements touristiques, le long du (futur) réseau de mobilité active…

Ont déjà été identifiés :

- Des parkings vélo sécurisés au centre sportif, au centre-ville de Dolhain (à proximité de la place Léon d'Andrimont) et à la gare
- Intégration du stationnement vélo dans les projets de rénovation
- Intégration d'un parking vélo couvert et sécurisé dans la rénovation de l'école de Goé

❑ Ensuite, il serait intéressant d'offrir plus de visibilité aux primes proposées par la Région à l'achat d'un vélo pour les déplacements du quotidien.

❑ Un autre volet pourra porter sur la sensibilisation des entreprises à la mise à disposition de leurs salariés de vélos électriques en leasing.

<u>Etapes suivantes :</u>

✓ Préciser les localisations

✓ Préciser les aménagements

<u>Financements :</u>

✓ DR catégories 1 (Mobilité douce) : 80% de max 850.000 €

12. Développement de l'offre de transport en commun vers les zones d'activités économiques et entre les villages

1) Liaison commune – zoning des Plenesses : Actuellement il y a deux « demi-lignes » qui desservent les Plenesses. Il serait plus intéressant de mettre en place une ligne qui soit « la solution » car, effectivement, il y a pas mal de personnes qui seraient intéressées. Un des gros problèmes est l'horaire de la ligne qui doit desservir des entreprises qui fonctionnent en pause.
2) Lignes directes vers Welkenraedt)
3) Liaisons entre villages dont navette p, Verviers... (manque de bus vers les écoles secondairesour rejoindre Limbourg-Haut qui passe par la gare « Dolhain-Gileppe »

ABANDONNE

<u>Etapes suivantes :</u>

- ✓ FP d'intention ? Maintien du projet ?
- ✓ À préciser ?

M

13. Acquisition et aménagement du cimetière protestant (dit « des gueux ») de Limbourg-Haut en espace vert de convivialité et de valorisation patrimoniale

Il s'agit d'acquérir et d'aménager la parcelle située en face du parking Hors les Portes (+/-9000m²).

Le projet consiste à maintenir cette parcelle en zone naturelle et à renforcer sa végétalisation à l'image des espaces verts situés à l'est et à l'ouest de Limbourg Haut (zone de protection du site classé).

Il s'agit également d'aménager cette parcelle en une zone didactique à vocation historique et patrimoniale. En effet, les douves sont encore visibles et peuvent être mises en valeur pour le grand public. Des vestiges liés à l'histoire de Limbourg issus de différentes campagnes de fouilles peuvent aussi y être exposés de façon permanente.

Exceptionnellement, une partie de cet espace pourrait servir de complément de zone de stationnement lors de grands événements ayant lieu à Limbourg-Haut. Il s'agit donc de laisser un espace libre le long de la rue Hors les Portes.

M

13. Acquisition et aménagement du cimetière protestant (dit « des gueux ») de Limbourg-Haut en espace vert de convivialité et de valorisation patrimoniale

Etapes suivantes :

- ✓ Evaluer la possibilité d'achat de la parcelle
- ✓ Mettre en place le GT « patrimoine »
- ✓ Préciser les besoins (notamment en termes de surface)
- ✓ Définir les aménagements
- ✓ Lien avec la fiche n°20 (rénovation de sentiers pour monter à Limbourg)

Financements :

- ✓ DR catégorie 2 – 3 (espaces publics convivialité et/ou biodiversité): 80% de max 500.000 €
- ✓ DR catégorie 7 (Acquisition de terrain nu) : 60% de max 250.000 €

M

14. Création de logements « tremplins »

Le projet consiste à proposer des logements tremplins. Ces logements communaux seront loués à de jeunes ménages ou familles, afin de les inciter à s'installer sur la commune et ainsi contribuer à maintenir les services en place. L'incitation prend la forme d'un loyer modéré et d'un règlement sur le principe de rétrocession du loyer en cas d'installation ultérieure sur le territoire communal.

Ces logements sont localisés dans le centre de Dolhain. Il y a eu différents sites possibles :

1 Au-dessus du CPAS, future maison de la transition rue Oscar Thimus

2 Rue Maisier ???

3 Nouvelles constructions dans les dents creuses du projet de nouvelle Administration communale. Dans ce cas on peut prévoir un projet « services » au rez et des logements aux étages…. (DR peut intervenir sur plusieurs investissements)

<u>Etapes suivantes :</u>

- ✓ Choix des localisations
- ✓ Vérifier et confirmer la propriété communale des lieux

Financements :

- ✓ DR catégorie 4 (logements): 60% de max 850.000 €
- ✓ DR catégorie 6 (Acquisition de terrain bâti) 60% de 500.000 €
- ✓ DR catégorie 7 (Acquisition de terrain nu) 60% de 250.000 €

15. Édition d'un nouveau guide urbanistique ? Adaptation du GCU ?

Le projet consiste à rerédiger, en collaboration avec la CCATM, un nouveau guide d'urbanisme qui guiderait les propriétaires privés et les auteurs de projet en la matière.

Le schéma de développement communal ainsi que le guide communal d'urbanisme correspondant datent de 1995. Depuis lors, les matériaux ont beaucoup évolué. Les enjeux climatiques demandent de revoir de fond en comble l'isolation des maisons. Il faut accompagner les porteurs de projet dans ce cheminement afin de garantir le respect du patrimoine bâti.

Cette action pourrait aussi être accompagnée par de l'information sur les primes et autres aides de la Wallonie et sur les techniques d'isolation comme de production d'énergie durable.

ABANDONNE

<u>Etapes suivantes :</u>

- ✓ Ce projet peut prendre deux orientations différentes : soit un nouveau guide communal (une mise à jour) qui est un règlement urbanistique, soit un vademecum de sensibilisation qui n'aura pas de valeur règlementaire et est donc plus souple. Dans les deux cas, l'apport du PCDR est à questionner.

16. Mise en place d'un programme d'actions de valorisation du patrimoine local

Le projet consiste à valoriser le petit patrimoine dans l'ensemble des villages de l'entité limbourgeoise. Un groupe de travail « patrimoine » de la CLDR sera créé à cette fin. Différentes actions peuvent être entreprises.

- Inventaire (mise à jour de l'inventaire existant) du patrimoine sur le territoire de l'entité (avec localisation, état sanitaire, accès au public ou non).
- Réalisation de chantiers de rénovation (participatifs et/ou dans le cadre de la subvention PPPW)
- Préparation des dossiers de classement
- Organisation de conférences sur des sujets patrimoniaux
- Edition de plaquettes d'information sur les patrimoines rénovés les plus intéressants
- Création de visites guidées (pour les écoles, touristes, passionnés d'histoire…)
- Sécurisation des accès à certains éléments (publics)

Certains éléments ont déjà été identifiés.

<u>Etapes suivantes :</u>

- ✓ Mettre en place le GT « patrimoine »
- ✓ Définir ce qui doit être inventorié : IPIC déjà très fourni
- ✓ Réunion avec les habitants de chaque village pour identifier et prioriser les travaux.

M

17. Développement des communautés d'énergies renouvelables

Le projet est de développer une communauté d'énergie en faveur des bâtiments publics via la production photovoltaïque ou la biométhanisation (en collaboration avec des entreprises de la région).

En particulier, il s'agir d'utiliser les toitures des ateliers communaux, hall de sports, Kursaal, … pour poser des panneaux photovoltaïques pour alimenter les services publics et éventuellement des particuliers de Limbourg-Haut qui par le classement de la zone ne peuvent installer des PV.

Financements :

- ✓ DR catégorie 4 (Energie): 60% de max 850.000 €
- ✓ DR catégorie 8 (prestations de services) : 80% de max 250.000 €

Etapes suivantes :

- ✓ Localisation de la zone de production ? des bénéficiaires ?
- ✓ Plusieurs communautés ?
- ✓ Biométhanisation ?

18. Inventaire des richesses naturelles

Le projet consiste à identifier précisément les éléments naturels d'intérêt afin de les restaurer (via des appels à projet…).

Il est primordial de fixer précisément des objectifs pour permettre un travail concret de réalisation des inventaires. Ensuite, la récolte des données doit être pertinente afin de permettre leur utilisation effective (par d'autres projets). La méthode d'inventaire peut prendre la forme d'un concours photographiques citoyens. La centralisation et la conservation des données doivent être précisées.

La multiplication des supports d'inventaires et de centralisation des données doit permettre au plus grand nombre de s'impliquer : support numérique et papier, répertoire photographique…

Beaucoup d'éléments à inventorier sont déjà identifiés.

18. Inventaire des richesses naturelles

- Les chantoires et les résurgences
- Les rivières
- Les lieux présentant un potentiel pour les plantations (haies du programme YesWePlant, lutte des îlots de chaleur dans le cadre de l'appel à projet POLLEC)
- Les traces des castors
- Les EEE (Espèces Exotiques Envahissantes) dans l'objectif de réaliser des campagnes d'arrachage à l'aide de bénévoles
- Les haies anciennes pour la récolte de graines et permettre la sauvegarde du génotype
- La flore présentant un intérêt (communautaire ou autre)
- Des données utiles pour l'appel à projet BiodiverCité
- Les espèces animales vivant sur le territoire

L'inventaire des mares est en cours (lot 0).

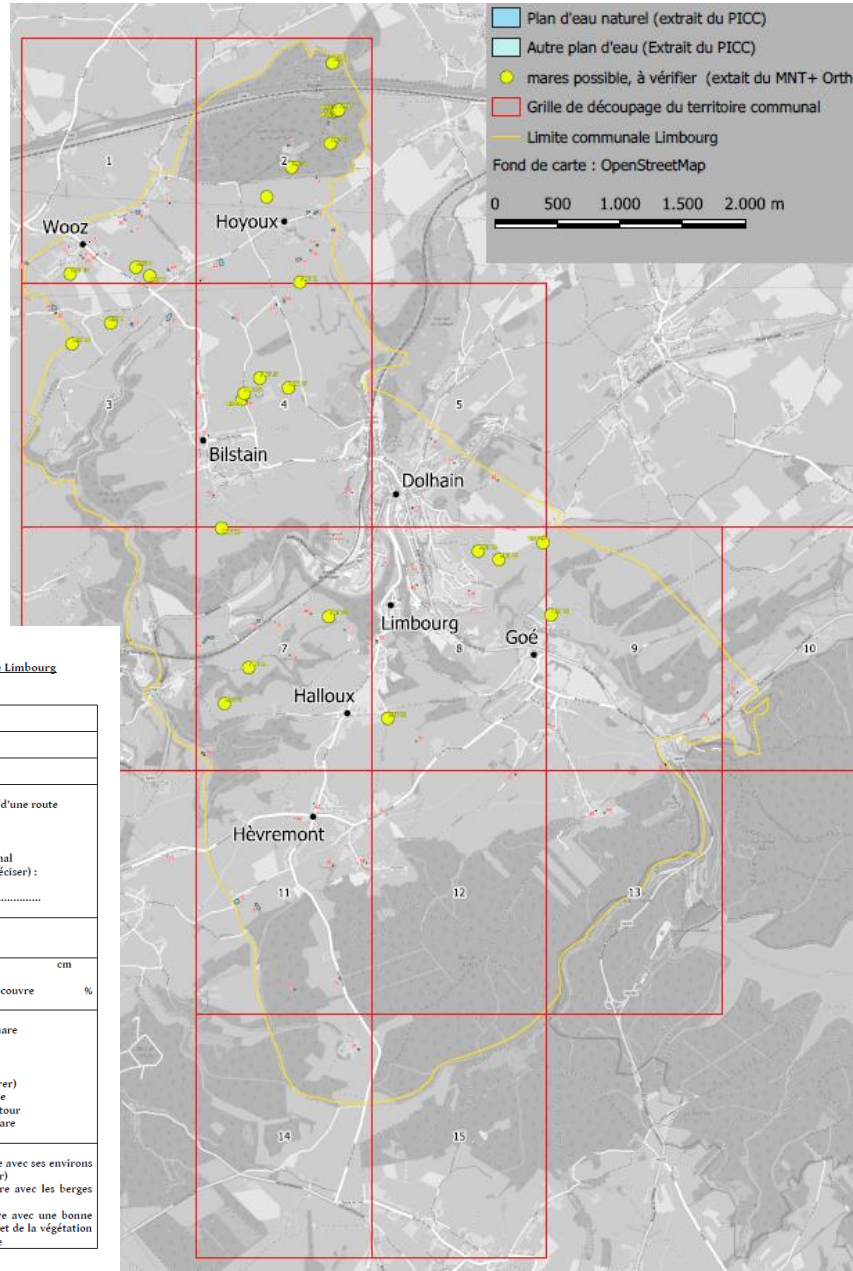

Fiche d'identification des mares de la commune de Limbourg

Numéro de la mare (exemple : « MNT 14 » ou « num 52 »)	
Date de l'observation	
Nom de l'observateur	
Description de l'accès à la mare (plusieurs possibilités possibles)	☐ Au bord d'un sentier/d'une route ☐ Dans un champ ☐ Dans un jardin privé ☐ Dans une forêt ☐ Dans un parc communal ☐ Autre description (préciser) : .....
Taille estimée (en mètres)	Longueur : m Largeur : m
Etat d'avancement de l'atterrissement (=rebouchage de la mare)	Niveau d'eau estimé : cm La végétation « sur tige » recouvre de la mare %
Brève description de la mare	☐ Arbres autour de la mare ☐ Lentilles d'eau ☐ Poissons ☐ Grenouilles/crapauds ☐ Mare clôturée (entourer) 1) Clôture partielle 2) Clôture tout autour ☐ Accès du bétail à la mare
Prendre quelques photos de la mare et de son environnement (Permettra à des experts de diagnostiquer l'état de la mare si besoin)	- Des photos de la mare avec ses environs (arbres, champ autour) - Des photos de la mare avec les berges bien visibles - Une photo de la mare avec une bonne vue de l'état de l'eau et de la végétation présente dans la mare

19. Mise en place d'un programme d'actions de valorisation et sensibilisation à la biodiversité

Le projet consiste à mettre en place plusieurs actions en faveur de la biodiversité de la commune.

- Mise en valeur des sites Natura 2000
- Développement des outils didactiques en lien avec le SGIB
- Participation aux campagnes de lutte contre les EEE du CRV (Balsamine...)
- Valorisation des plantations mellifère (des bacs à fleurs communaux, notamment)
- Diversification des bacs à fleurs avec des plantes comestibles
- Végétalisation de la place Saint-Georges avec des pelouses, parterres... (tout en restant compatible avec la pose d'un chapiteau)
- Entretien des plantations éventuelles, tant en termes de force de travail que de connaissances
- Mise en place d'un concours photo pour la faune et la flore ; par exemple en lien avec les saisons ou encore sous forme d'une journée avec différents défis.
- Utilisation des photos primées dans le concours pour de la sensibilisation à la fois envers la population locale comme des visiteurs extérieurs
- Mise en place de promenades didactiques
- …

Le GT « nature » est chargé de réaliser le programme, de faire les liens entre les différents acteurs et de proposer des projets au Collège afin de répondre à l'appel à projet BiodiverCité.

M

20. Rénovation des cheminements pédestres permettant l'accès à Limbourg-Haut

Il s'agit de sécuriser les différents cheminements permettant de faire le tour de la colline de Limbourg et d'accéder à Limbourg-Haut. Les chemins des écureuils et du chat sont identifiés afin d'en améliorer le revêtement et balisage ; voire le profil. Un troisième chemin monte jusqu'au cimetière des gueux (voir FP n°13)

Financements :

- ✓ DR catégorie 1 (mobilité douce): 80% de max 850.000 €
- ✓ DR catégorie 7 (Acquisition de terrain nu) 60% de 250.000 €

Etapes suivantes :

- ✓ Tracé exact des sentiers ?
- ✓ Localisation des parcelles en contrebas ?
- ✓ Quels aménagements (parking ?)

Informations

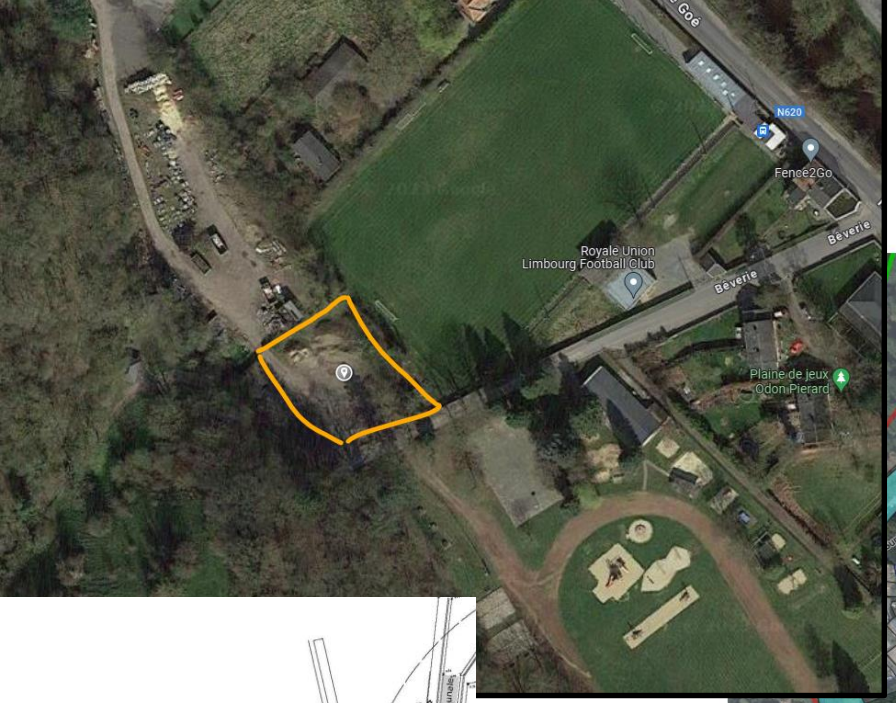

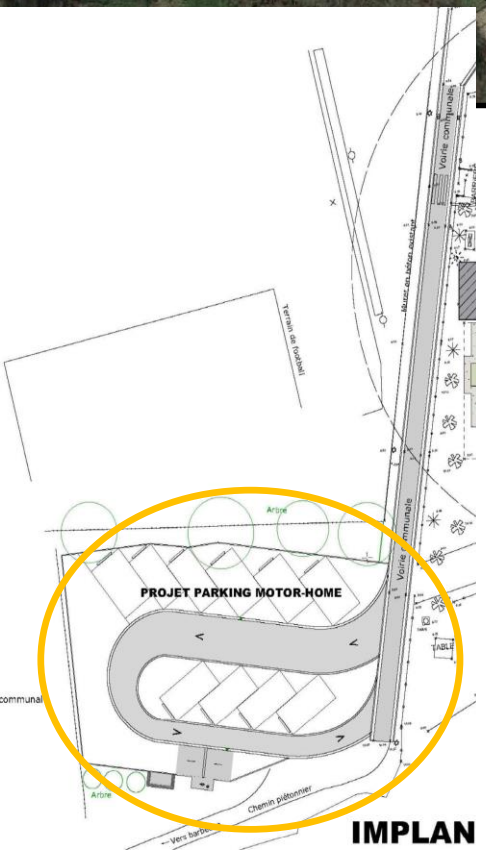

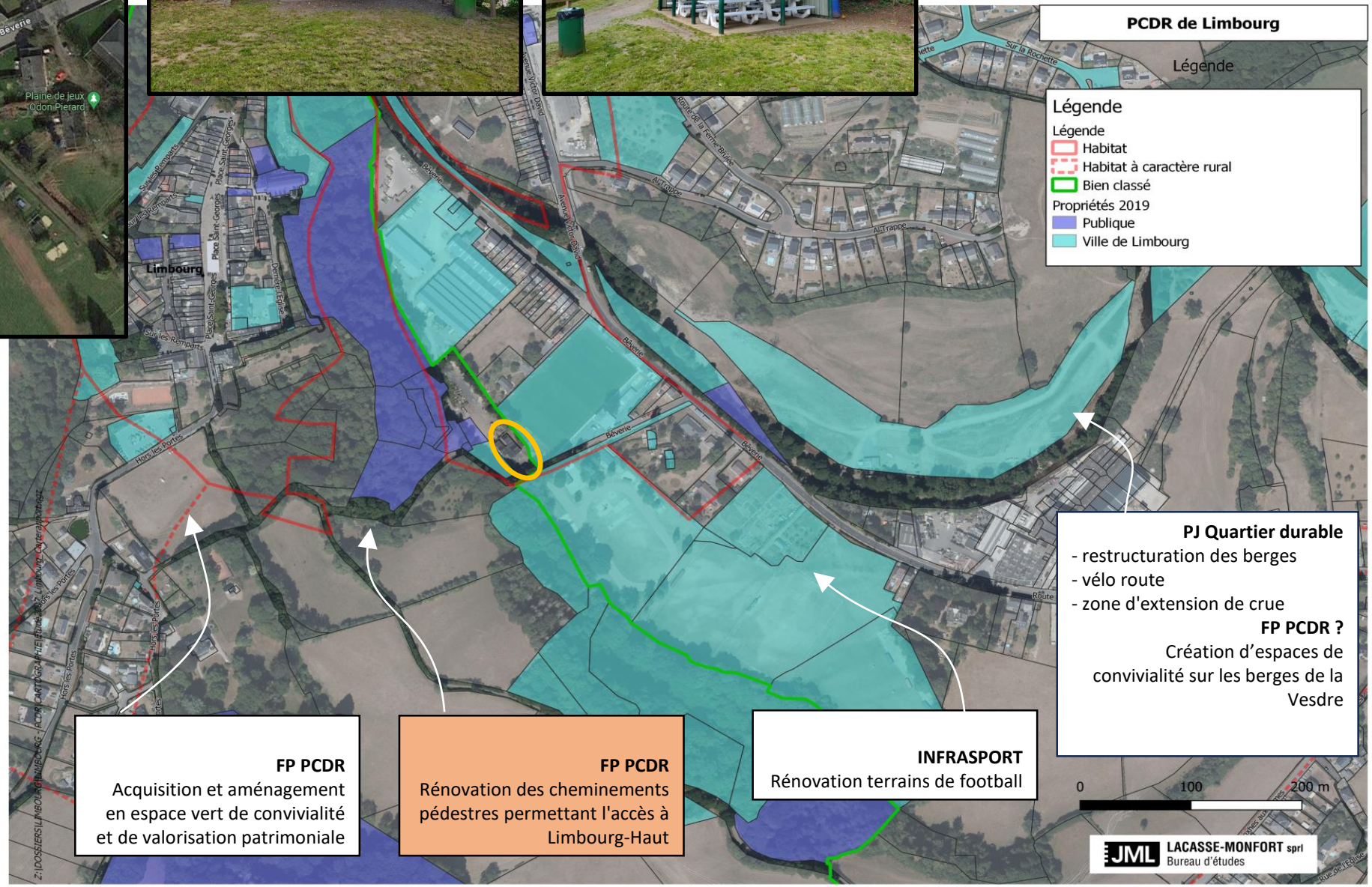

FP PCDR
Acquisition et aménagement en espace vert de convivialité et de valorisation patrimoniale

FP PCDR
Rénovation des cheminements pédestres permettant l'accès à Limbourg-Haut

INFRASPORT
Rénovation terrains de football

PJ Quartier durable
- restructuration des berges
- vélo route
- zone d'extension de crue

FP PCDR ?
Création d'espaces de convivialité sur les berges de la Vesdre

M

21. Création d'un espace de coworking au Kursaal

Il s'agit de la création, l'aménagement, l'équipement, l'animation et la gestion d'un espace de coworking (lieu d'accueil, de travail et de rencontre). Les aménagements prévoient des bureaux, une ou plusieurs salles de réunions, des espaces de rencontre et de rangements, comprenant tout l'équipement informatique et technologique nécessaire.

Cet espace est animé afin de favoriser les échanges et les collaborations entre les utilisateurs. L'occupation d'un tel espace est payante et est définie par un règlement.

Une partie de l'étage du Kursaal est ainsi valorisée. L'accessibilité PMR, obligatoire, est à prévoir via notamment un ascenseur.

<u>Financements :</u>

- ✓ DR catégorie 1 (tiers-lieu, service) ? : 80% de max 850.000 € ou catégorie 4 (économie) : 60 % de max 850.000 €

<u>Etapes suivantes :</u>

- ✓ Accord de principe du Collège
- ✓ Plan du Kursaal
- ✓ Préciser les aménagements

22. Limbourgeois d'hier et de demain

Deux actions ont été identifiées. D’une part, il s’agit de réaliser une vidéo, un film sur le Duché de Limbourg principalement à destination des élèves. D’autre part, il s’agit de réaliser un répertoire de l’histoire des rues de la Commune.

17 mars 2023

ABANDONNE

Etapes suivantes :

- ✓ Lot 0 ?

23. Programme d'actions de soutien aux producteurs locaux

Le projet consiste à mettre à jour et diffuser régulièrement un répertoire des artisans locaux avec une carte qui les localise.

Une vitrine du centre est utilisée pour exposer les produits des artisans et ainsi faire une pub en 3D.

Lot 0

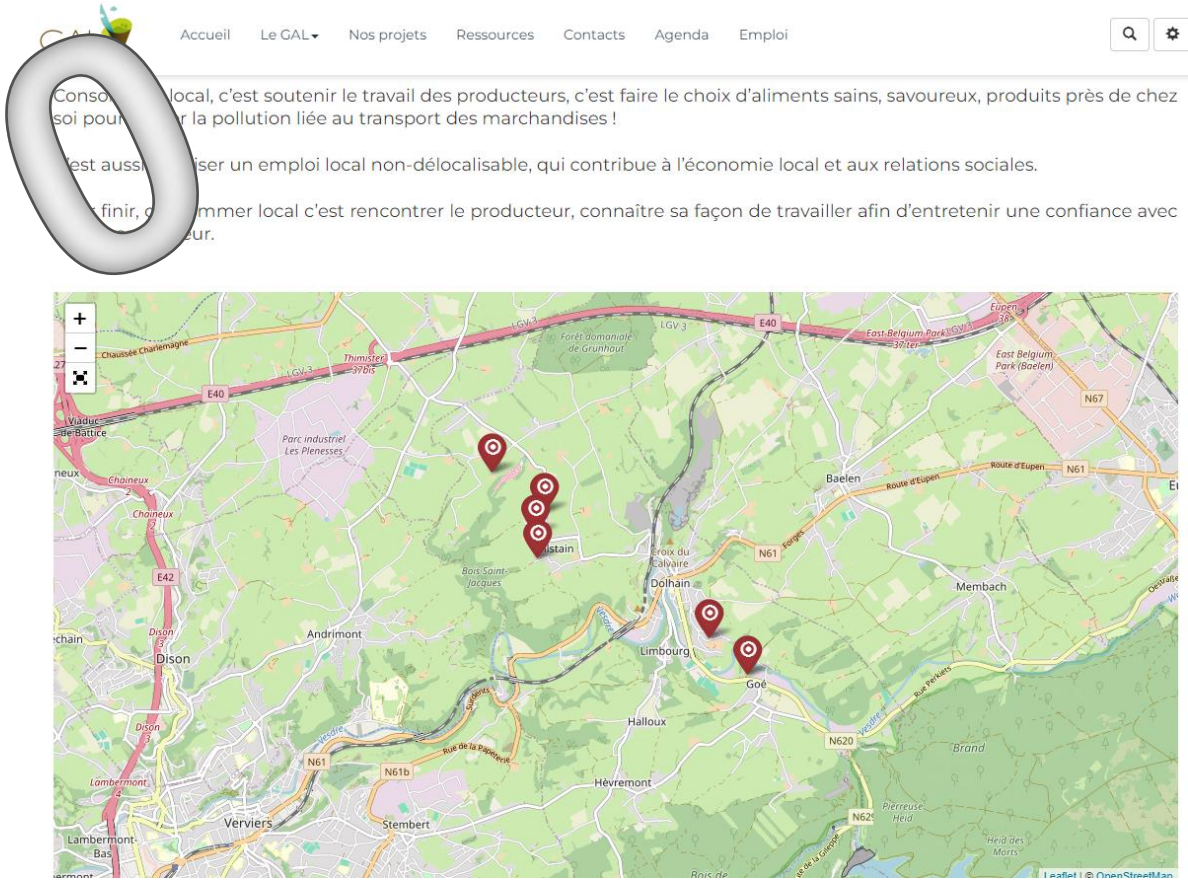

<u>Etapes suivantes :</u>

- ✓ Trouver une vitrine dans le centre pour exposer les produits

M

24. Création d'un atelier rural

Dans la Zones d'Activité Economique Mixte située avenue Reine Astrid, il s'agit d'acquérir une parcelle et d'y construire un atelier rural ou d'acheter et aménager un bâtiment existant. L'atelier rural peut tout aussi bien s'installer en zone d'habitat si une opportunité se présente.

Un atelier rural est un bâtiment spécialement équipé pour être loué aux petits producteurs/indépendants dans le cadre de l'extension, de la délocalisation ou de l'accueil d'une nouvelle activité. Cela permet à des jeunes de se lancer et/ou de stocker leur matériel. Cet espace serait polyvalent avec différentes zones. L'atelier accueille donc des entreprises qui fonctionnent de manière autonome mais qui peuvent partager un espace d'accueil, des sanitaires… Le bâtiment en lui-même peut être constitué de différents espaces de (de taille variable) et de bureaux.

Les abords sont aménagés de manière fonctionnelle pour permettre un accès et un stationnement aisé des véhicules.

<u>Financements :</u>

- ✓ DR catégorie 4 (économie): 60% de max 850.000 €
- ✓ DR catégorie 6 (Acquisition de terrain bâti) 60% de 500.000 €
- ✓ DR catégorie 7 (Acquisition de terrain nu) 60% de 250.000 €

M

25. Aménagement de logements communaux familiaux

Le projet consiste à proposer des logements communaux qui seront loués à des familles avec enfants (au moins 3 chambres).

Financements :

- ✓ DR catégorie 4 (logements): 60% de max 850.000 €
- ✓ DR catégorie 6 (Acquisition de terrain bâti) 60% de 500.000 €
- ✓ DR catégorie 7 (Acquisition de terrain nu)
  60% de 250.000 €

NEW

Fiche projet

Etapes suivantes :

- ✓ Lot 0 ? Lot 3 ?
- ✓ À préciser